

Conseil national – 2 et 3 juin 2018

Rapport de Gilles Ravache

Chers camarades,

Cela fait à peine cinq ans que je suis membre du Conseil national et vous vous apprêtez à me confier la responsabilité d'animer le travail de la commission des candidatures. Si vous le faites alors pour moi au moins ce sera un congrès extraordinaire.

Je suis très touché de la confiance que vous me faites. Si vous le décidez soyez assurés que je m'efforcerai de m'en montrer digne.

Avant que nous désignions les membres du Conseil national qui y participeront je voudrais que nous déterminions la manière dont nous pensons que devra travailler la commission des candidatures jusqu'à l'ouverture du congrès.

En quelque sorte le mandat que le Conseil national confie à celles et ceux qui vont le représenter.

Les discussions que nous avons eu depuis hier, ce que nous avons inscrit dans la base commune nous obligent toutes et tous. Nous semblons largement d'accord pour changer la conception, le rôle et le fonctionnement de nos directions, et singulièrement de la direction nationale. Nous ne pouvons pas nous payer de mots, nous avons l'obligation d'y parvenir. En toute logique cela implique de reconsidérer le rôle et le travail de la commission des candidatures.

En premier lieu, en cohérence avec les transformations du Parti, nous avons besoin de directions ayant le souci constant du développement des capacités des adhérentes et adhérents afin qu'ils, elles gagnent en autonomie d'initiative, d'action et de propositions.

Pour être davantage le parti de la proximité, il doit permettre l'accession à tous les niveaux de responsabilité de davantage de femmes, de jeunes et de militant.e.s issu.e.s des milieux populaires. Clairement nous ne progressons pas dans ce domaine. C'est pourtant une condition sine qua non des transformations dans le fonctionnement, et du Parti, et de ses directions.

En second lieu je vous propose de prendre en considération l'insatisfaction des communistes à l'égard de l'activité de la direction nationale. Si cette insatisfaction s'exprime avec plus ou moins de véhémence elle est en revanche largement répandue. D'une manière ou d'une autre elle porte sur le manque de réactivité et d'anticipation, le caractère inaudible de notre expression nationale, l'impression de flou dans nos positionnements nationaux, les insuffisances dans l'animation et la continuité des campagnes que nous lançons.

Cette insatisfaction se double de celle de nombre des membres du Conseil national quant à son fonctionnement.

Enfin nous devons adapter nos directions aux réalités du Parti d'aujourd'hui. Nous ne sommes plus une organisation dont la colonne vertébrale repose sur des permanents. La plupart des responsables du Parti, à tous niveaux, a une activité professionnelle. Le temps dont ils ou elles disposent est donc compté.

Pour être à la hauteur du congrès extraordinaire que nous nous sommes promis de tenir nous devons décider de nous attaquer à ces questions pour aboutir aux transformations nécessaires.

De ce travail il résultera nécessairement des changements des membres de la direction nationale. Mais je ne pense pas que ce soit le point de départ.

En effet, ces dernières années les membres de la direction nationale ont énormément changé. Depuis 2006, 432 camarades ont été, à un moment ou un autre, membres du Conseil national. C'est l'équivalent de 3 CN complets en douze ans. Parmi nous, les 170 membres actuels, 60 (35%) ont été élus pour la première fois au dernier congrès, il y a deux ans, et 34 (20%) au précédent congrès, il y a cinq ans. Autrement dit plus de la moitié du Conseil national a au maximum cinq ans de mandats. Quant au Comité exécutif national, deux tiers de ses membres y siègent depuis cinq ans au maximum.

C'est donc à la conception et au fonctionnement de la direction nationale qu'il convient d'apporter de profonds changements. La nouvelle composition du Conseil national devra être réfléchie avec cet objectif.

Les communistes réclament une direction nationale qui remplisse des fonctions majeures :

- aider, encourager, donner les moyens de l'initiative militante ;
- anticiper les évolutions sociales et sociétales ;
- initier des batailles de moyen et long termes ;
- faire entendre l'action et les idées des communistes dans le débat national ;
- innover dans les formes d'organisation de réseaux physiques et numériques ;
- donner aux adhérent.e.s tous les éléments nécessaires à leurs prises de décisions.

Pour tenter de répondre à ces attentes je vous propose d'adopter une méthode qui bouleverse nos habitudes.

Pour cela nous disposons déjà des travaux menés par le chantier ouvert depuis novembre sur la « conception des directions ». Je tiens à remercier les camarades de la commission que nous avons constituée et en particulier Nathalie Simonnet qui était simultanément membre de la commission de rédaction du texte, ce qui a permis un lien efficace. Depuis le début de l'année nous avons auditionné des camarades très divers, en responsabilité à tous les échelons du parti. Toutes et tous nous ont exposé la manière dont ils conduisent leur tâche et leurs attentes à l'égard de la direction nationale.

Ils me conduisent à proposer de viser la constitution d'une direction efficace, réactive, utile au déploiement de l'activité militante. Cela implique une grande diversité au sein du Conseil national. Une diversité d'angles de connaissances, de perception de la réalité sociale et des mouvements qui naissent au sein de la société, comme de la réalité de la vie militante du Parti.

Nous avons la responsabilité de créer les conditions nécessaires pour répondre aux attentes des communistes et traduire les objectifs que fixe la base commune. Pour cela je défends l'idée qu'il nous faut impérativement bouleverser notre manière de construire la direction nationale. Si nous faisons comme à l'habitude nous avons quelques chances d'aboutir au résultat habituel.

Je vous propose donc que la commission des candidatures travaille dans l'ordre suivant :

Premièrement : définir le rôle, les missions de la direction nationale à partir des grands objectifs fixés par la base commune ;

Deuxièmement : impliquer dans la direction nationale des camarades en prise avec les réalités mouvantes de la société, pour répondre au besoin de réactivité, d'anticipation.

Ce qui appelle la présence de camarades représentatifs de la diversité du salariat, du monde rural et des grandes agglomération - de camarades investi.e.s dans le mouvement social (associatif, syndical) - d'élu.e.s municipaux, départementaux, des grandes métropoles, parlementaires, parlementaires qui sont un des vecteurs importants de l'expression communiste nationale ;

Troisièmement : composer une direction nationale en lien étroit avec les réalités de la vie du Parti, pour répondre au besoin de soutien à l'activité militante.

Ceci implique de resserrer les liens entre les fédérations et la direction nationale. Je vous propose de généraliser l'organisation de ces liens à l'échelon de chaque grande région et d'aboutir à ce que cette relation se retrouve au sein même du Comité exécutif national. Simultanément il me paraît nécessaire de réévaluer la place de la réunion des secrétaires départementaux.ales dont un certain nombre seraient membres du Conseil national.

A eux devraient s'ajouter les animatrices et animateurs des réseaux d'initiatives et de partage.

Quatrièmement : identifier les tâches, responsabilités, à assumer pour rechercher les camarades disponibles pour s'en charger.

Ceci permettrait aux communistes de mieux savoir qui fait quoi et de clarifier les rôles respectifs du Conseil national, du Comité exécutif national et du ou de la secrétaire nationale.

En résumé je vous propose de commencer par la définition de ce que devrait être la composition du Conseil national et du Comité exécutif national. Comprenons nous bien. Je propose de travailler à leur composition, au sens des profils de leurs membres, des responsabilités à occuper en leur sein.

Ceci est particulièrement vrai pour le CEN puisque les statuts prévoient qu'il est élu par le Conseil national, sur proposition du ou de la secrétaire national.e, qui s'entoure pour cela d'une commission élue par le CN.

L'essentiel de la démarche vise la constitution d'un véritable collectif de direction dont les membres sachent ce qui est attendu d'eux. Et dont les communistes considèrent qu'il répond bien à leur attente et à ce qu'ils ont exprimé dans les discussions auxquelles ils, elles auront été associé.e.s.

Je souligne que si nous décidons d'aller dans cette voie cela doit nous conduire collectivement à bousculer le travail des propositions de candidatures.

Conformément aux statuts les candidatures vont venir des fédérations, validés par les congrès départementaux. Cette procédure assure, en principe, que la direction nationale représente l'ensemble du pays, toutes les régions et émane des communistes par le biais de leur fédération.

Toutefois elle ne nous assure aucunement de la réalisation des autres objectifs si tant est qu'elle atteigne les premiers.

Dès lors les propositions de candidatures émanant des fédérations devraient se réfléchir principalement en rapport avec la composition du Conseil national à laquelle nous voulons aboutir. Le rôle et l'investissement des représentant.e.s des fédérations à la commission des candidatures est de ce fait crucial. Pour réussir il va nous falloir un lien étroit, régulier. Pour alimenter les fédérations dans leur recherche de candidatures, pour qu'elles présentent au plus tôt les propositions qu'elles envisagent, voire pour que la direction nationale sortante ou la commission des candidatures elle-même puissent suggérer des candidatures dont les fédérations auront connaissance.

Je m'adresse ici aux secrétaires fédéraux pour que le ou la représentante de leur fédération soit désigné.e au plus vite et soit en mesure d'y consacrer le temps nécessaire. C'est une question décisive, pour que la construction de la direction nationale qui sera élue au congrès soit bien le fruit d'un travail collectif, transparent, auquel les communistes auront bien été associé.e.s.

Puisque j'y ai fait référence à plusieurs reprises nous devons veiller à respecter les règles définies par nos statuts. Statuts qui ne nous empêchent nullement de procéder comme je viens de vous le proposer.

Si nous convenons aujourd'hui de cette méthode je vous propose que la commission des candidatures se donne pour objectif de fournir à la rentrée de septembre la première étape de son travail : la conception du futur Conseil national. Elle pourrait faire l'objet d'une présentation au Conseil national de septembre.

De là pourrait s'engager une deuxième étape : celle des candidatures. Qui nous amènera à présenter une proposition de liste à l'ouverture du congrès.